



L'an deux mil dix-neuf, le 12 avril à 20 h 30, s'est réuni le Conseil Municipal légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR, Maire.

Etaient présents :

DUFOUR Mireille, Maire, **VAUTIER** Evelyne, 1^{er} adjoint, **DUSSERT-SARTHE** Françoise, 3^{ème} adjoint, **MOUCHEL** Jean-Louis, **BERTAUX** Alain, **BLET** François, **HAUTEMANIERE** Aurélie, **LENAULT** Sandra, **JEANNE** Erick

Etaient excusés :

FUSEE Michel, 2^{ème} adjoint, **SEVESTRE** Françoise, **LE RILLE** Christophe (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), **MIQUELOT** Fabrice (pouvoir donné à Sandra LENAULT)

La séance débute à 20 h 30

1. Approbation du dernier compte-rendu

L'assemblée n'émet aucune remarque concernant le compte rendu de la réunion du 08 mars 2019. Celui-ci est donc approuvé à la majorité (10 voix pour, 1 abstention).

2. BUDGET CAMPING

• **Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2018**

Le Compte Administratif 2018 se résume ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2018	Investissement		TOTAL	Fonctionnement		TOTAL
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
	Déficits	Excédents		Déficits	Excédents	
Excédent ou déficit reporté	209,00 €		-209,00 €		60 111,51 €	60 111,51 €
Résultat exercice 2018	27 402,70 €	209,00 €	-27 193,70 €	25 304,69 €	35 032,10 €	9 727,41 €
TOTAUX	27 611,70 €	209,00 €	-27 402,70 €	25 304,69 €	95 143,61 €	69 838,92 €
Résultats de clôture						42 436,22 €

Soit un résultat global de + 42 436,22 €

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

Le Receveur, Madame Michèle KERGRESSE, a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

DECIDE d'approuver le Compte de Gestion du Receveur qui laisse apparaître un excédent global de clôture de : + 42 436,22 €, identique à celui du Compte Administratif.

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

Affectation du résultat

Le conseil municipal, constatant que le Compte Administratif présente :

En section de fonctionnement

. un résultat de clôture de l'exercice 2017 60 111,51 €
 . un résultat positif pour l'exercice 2018 9 727,41 €
 . soit un résultat de clôture de l'exercice 2018 69 838,92 €

En section d'investissement

. un résultat de clôture de l'exercice 2017 - 209,00€
 . un résultat de l'exercice 2018 -27 193,70 €
 . soit un résultat de clôture de l'exercice 2018 -27 402,70 €

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

En section d'investissement de l'exercice 2019

. au compte 1068 (recettes) 27 402,70 €

En section de fonctionnement de l'exercice 2019

. le solde au compte 002 (Résultat reporté) 42 436,22 €

L'affectation du résultat est adoptée à l'unanimité

• **Durée des amortissements**

Le camping municipal a dans l'obligation d'amortir la subvention obtenue pour l'étude et le conseil municipal doit délibérer sur la durée des amortissements.

Durée proposée par le Trésorier

Biens	Durée d'amortissement
Amortissement frais d'études	1 an

Le Conseil Municipal de Trévières approuve à l'unanimité les durées d'amortissement définies dans le tableau ci-dessus.

- **Vote du budget 2019**

Le budget primitif 2019 du camping se résume comme suit :

BP 2019	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	77 756,22 €	77 756,22 €
Investissement	36 894,45 €	36 894,45 €

Le Conseil Municipal de Trévières approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2019.

3. BUDGET STATION-SERVICE

- **Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2018**

Le Compte Administratif 2018 se résume ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2018	Investissement		TOTAL	Fonctionnement		TOTAL
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
	Déficits	Excédents		Déficits	Excédents	
Excédent ou déficit reporté	6 530,38 €		-6 530,38 €		30 423,12 €	30 423,12 €
Résultat exercice 2018	28 130,69 €	18 905,21 €	-9 225,48 €	1 416 275,96 €	1 435 516,69 €	19 240,73 €
TOTAUX	34 661,07 €	18 905,21 €	-15 755,86 €	1 416 275,96 €	1 465 939,81 €	49 663,85 €
Résultats de clôture						33 907,99 €

Soit un résultat global de + **33 907,99 €**

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

Le Receveur, Madame Michèle KERGRESSE, a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

DECIDE d'approuver le Compte de Gestion du Receveur qui laisse apparaître un excédent global de clôture de : + 33 907,99 €, identique à celui du Compte Administratif.

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

Affectation du résultat

Le conseil municipal, constatant que le Compte Administratif présente :

En section de fonctionnement

. un résultat de clôture de l'exercice 2017	30 423,12 €
. un résultat positif pour l'exercice 2018	19 240,73 €
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2018	49 663,85 €

En section d'investissement

. un résultat de clôture de l'exercice 2017	- 6 530,38 €
. un résultat de l'exercice 2018	- 9 225,48 €
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2018	- 15 755,86 €

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

En section d'investissement de l'exercice 2019

. au compte 1068 (recettes)	15 755,86 €
-----------------------------	-------------

En section de fonctionnement de l'exercice 2019

. le solde au compte 002 (Résultat reporté)	33 907,99 €
---------------------------------------------	-------------

L'affectation du résultat est adoptée à l'unanimité

- **Durée des amortissements**

La station-service a dans l'obligation d'amortir ses biens et la subvention obtenue par la commune et le conseil municipal doit délibérer sur la durée des amortissements.

Durées proposées par le Trésorier

Biens	Durée d'amortissement
Station-service	20 ans
Subvention communale	15 ans
Véhicule	5 ans

Le Conseil Municipal de Trévières approuve à l'unanimité les durées d'amortissement définies dans le tableau ci-dessus.

- **Vote du budget 2019**

Le budget primitif 2019 de la station-service se résume comme suit :

BP 2019	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 519 507,99 €	1 519 507,99 €
Investissement	28 670,66 €	28 670,66 €

Le Conseil Municipal de Trévières approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2019.

4. **BUDGET COMMUNE**

- **Vote des taux d'imposition**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Trévières décide à l'unanimité de fixer les taux d'imposition suivants pour l'année 2019 :

	<u>Taux 2019</u>
<u>Taxe d'habitation</u>	7,06 %
<u>Taxe foncière (bâti)</u>	12,52 %
<u>Taxe foncière (non bâti)</u>	23,10 %

- **Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2018**

Le Compte Administratif 2018 se résume ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2018	Investissement		TOTAL	Fonctionnement		TOTAL
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
	Déficits	Excédents		Déficits	Excédents	
Excédent ou déficit reporté		24 057,35 €	24 057,35 €		508 413,10 €	508 413,10 €
Résultat exercice 2018	382 979,36 €	169 227,82 €	-213 751,54 €	522 985,90 €	699 669,64 €	176 683,74 €
TOTAUX	382 979,36 €	193 285,17 €	-189 694,19 €	522 985,90 €	1 208 082,74 €	685 096,84 €
Résultats de clôture						495 402,65 €

Soit un résultat global de + **495 402,65 €**

Le compte administratif est adopté à l'unanimité.

Le Receveur, Madame Michèle KERGRESSE, a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

DECIDE d'approuver le Compte de Gestion du Receveur qui laisse apparaître un excédent global de clôture de : + 495 402,65 €, identique à celui du Compte Administratif.

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

Affectation du résultat

Le conseil municipal, constatant que le Compte Administratif présente :

En section de fonctionnement

. un résultat de clôture de l'exercice 2017	508 413,10 €
. un résultat positif pour l'exercice 2018	176 683,74 €
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2018	685 096,84 €

En section d'investissement

. un résultat de clôture de l'exercice 2017	24 057,35 €
. un résultat de l'exercice 2018	- 213 751,54 €
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2018	- 189 694,19 €
Solde des restes à réaliser (investissement)	- 0,00 €

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

En section d'investissement de l'exercice 2019	
. au compte 1068 (recettes)	189 694,19 €
En section de fonctionnement de l'exercice 2019	
. le solde au compte 002 (Résultat reporté)	495 402,65 €

L'affectation du résultat est adoptée à l'unanimité

- **Durée des amortissements**

La COMMUNE a dans l'obligation d'amortir ses biens et frais d'études et le conseil municipal doit délibérer sur la durée des amortissements.

Durées proposées par le Trésorier :

Biens	Durée d'amortissement
PASS FONCIER	1 an
Fonds de concours SDEC	15 ans
Subvention station-service	15 ans

Le Conseil Municipal de Trévières approuve à l'unanimité les durées d'amortissement définies dans le tableau ci-dessus.

- **Vote du budget 2019**

Le budget primitif 2019 de la commune se résume comme suit :

BP 2019	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 136 861,78 €	1 136 861,78 €
Investissement	1 637 495,14 €	1 637 495,14 €

Question concernant les 100 000 € prévus au 6232 : il s'agit ici des dépenses prévues pour le 75^{ème} et le festival de la pomme notamment. Pour ce dernier, un plan de financement a été établi pour la demande LEADER. Ce montant est prévisionnel et ne sera pas réalisé si les subventions demandées ne sont pas obtenues. Chaque dépense sera proposée en conseil municipal pour acceptation ou non des devis.

Question pour les 3 000 € prévus au 61521 : il s'agit d'une prévision de bornage de chemin (clos fournier / beau moulin) pour redéfinir les limites d'un chemin très abimé.

Le Conseil Municipal de Trévières approuve à la majorité le Budget Primitif 2019 (8 voix pour, 3 abstentions).

5. Avenant de prolongation au bail dérogatoire – cabinet de l'ostéopathe

Le bail de location du local de l'ostéopathe est arrivé à échéance et il convient de le renouveler jusqu'à son entrée dans les locaux du pôle santé. Le montant du loyer mensuel est fixé à 150,00 € et le montant des charges mensuelles à 50,00 €.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIÈRES, à l'unanimité, décide :

- **De renouveler le bail de location du local de l'ostéopathe jusqu'au 30/07/2019, dans les mêmes conditions que le bail conclu initialement,**
- **Autorise Madame le Maire à signer l'avenant de prolongation.**

6. Effacement des réseaux « rues Gloriette, Bretons et place de la Poissonnerie »

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le dossier établi par le Syndicat Départemental d'Energies du Calvados (SDEC ENERGIE) relatif à l'effacement des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage et de télécommunication des rues Gloriette, Bretons et Place de la Poissonnerie.

Le coût total de cette opération est estimé à **252 529,25 € TTC.**

Le taux d'aide sur le réseau de distribution électrique est de 100% pour la résorption de fils nus, sur le réseau d'éclairage de 50 % (avec dépense prise en compte plafonnée à 75 € par ml de voirie) et 50 % sur le réseau de télécommunication.

La participation communale s'élève donc à 44 222,38 € selon la fiche financière jointe, déduite des participations mobilisées par le SDEC ENERGIE.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal :

- confirme que le projet est conforme à l'objet de sa demande,
- prend acte que les ouvrages seront construits par le SDEC ENERGIE sauf le câblage de télécommunication par Orange, celui-ci restant propriétaire de son réseau et donne permission de voirie pour la réalisation des travaux sur son domaine public routier,
- s'engage à voter les crédits nécessaires en fonction du mode de financement choisi :
- décide du paiement de sa participation soit :

par un fonds de concours (section d'investissement)

Le montant total du fonds de concours ne peut excéder 75 % du coût HT de l'opération. Le reliquat sera à inscrire en fonctionnement.

en une fois, à la réception des travaux (section de fonctionnement)

Par recours à l'étalement de charges mis en place par le SDEC ENERGIE sur une durée de :

- 5 ans soit par an : 9 246,43 €
- 10 ans soit par an 4 923,12 €
- s'engage à verser sa contribution au SDEC ENERGIE dès que les avis seront notifiés à la commune,
- prend note que la somme versée au SDEC ENERGIE ne donnera pas lieu à récupération de TVA.
- s'engage à verser au SDEC ENERGIE le coût des études pour l'établissement du projet définitif en cas de non engagement de la commune dans l'année de programmation de ce projet. Ce coût est basé sur un taux de 3 % du coût total HT soit la somme de 6 313,23 €,
- autorise son Maire à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet.

7. Convention de mise à disposition de l'aire des gens du voyage à la Communauté de Communes Isigny-Omaha Intercom

Dans le cadre des compétences obligatoires, la communauté de communes Isigny-Omaha Intercom possède la compétence de l'Aménagement, de l'entretien et de la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Il convient que la commune de TREVIERES mette à disposition de la Communauté de Communes les biens mobiliers et immobiliers affectés au fonctionnement de l'aire d'accueil des gens du voyage :

Terrain aménagé sur une parcelle de 5536 m² (1 regard de vidange, 4 fosses toutes eaux de 4 000 litres, 1 compteur d'eau, 1 compteur d'électricité)

Mise à disposition à titre gratuit

Un procès-verbal de mise à disposition est préparé et doit être signé des deux parties.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIERES, à l'unanimité, décide :

- **D'autoriser Madame le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition de l'aire des gens du voyage à la Communauté de Communes Isigny-Omaha Intercom.**

8. Convention de participation au financement de travaux sur le réseau d'eaux pluviales dans le cadre de l'aménagement du bourg

La communauté de communes a inscrit dans son programme d'investissement l'opération « requalification et valorisation du cœur de bourg de Trévières ».

Par délibération du 27 septembre 2018, le conseil communautaire a précisé que le traitement des eaux pluviales n'entraîne pas dans le champ d'application de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle assainissement.

En conséquence, le traitement des eaux pluviales reste de compétence communale.

Puisque dans le projet de requalification et de valorisation du cœur de bourg de Trévières, des travaux de traitement des eaux pluviales sont prévus et que ces travaux ne peuvent pas être séparés des autres prestations, il appartient à la communauté de communes d'en assurer la maîtrise d'ouvrage.

Ces travaux seront réalisés en opération sous mandat.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIERES, à l'unanimité, décide :

- **D'autoriser Madame le Maire à signer la convention de participation au financement de travaux sur le réseau d'eaux pluviales dans le cadre de l'aménagement du bourg.**

9. 75^{ème} : budget prévisionnel pour demande de subvention auprès de la Région

Le 75^{ème} anniversaire de la libération de TREVIERES a obtenu la labélisation de la Région Normandie. Une demande d'aide est donc possible, pour laquelle un plan de financement doit être établi :

Budget prévisionnel 75^{ème} anniversaire de la libération de TREVIERES				
Dépenses	Montant	Recettes	Montant	Taux d'aide
Animations musicales (ADTLB)				
Bal swing avec le SAVOY SWING QUINTET en tenue militaire, deux couples de danseurs le 8 juin 2019	6 978,00 €	Fonds propres de la commune	15 713.10 €	51,43%
Sonorisation, éclairage et podium pour les 8 et 9 juin 2019				
Gardiennage du podium et du matériel la nuit du 08 au 09/06/2019	700,00 €	Isigny-Omaha Intercom	1 500,00 €	4,91%
Concert THE FOUR-NATION COUNTRY-BLUES ORCHESTRA	3 600,00 €			
Autres concerts du 09/06/2019	1 000,00 €	Département du Calvados	5 700,00 €	18,66%
Sonorisation	1 104,00 €	Région Normandie - demande de labélisation en cours	7 637,70 €	25,00%
UNIVEM – Baptême de véhicules militaires	1 500,00 €			
Diffusion d'un film en plein air le 9 juin 2019	5 968,80 €			
Affiches et publicité	2 000,00 €			
Locations de chapiteaux, de tables et chaises				
Développement durable corbeilles, tri sélectif, affiches gestion des déchets	1 200,00 €			

Fournitures pour les établissements scolaires (2 écoles et le collège) : papier, feutres, petit matériel, bâche extérieure pour y apposer des poèmes, des témoignages, des photos de classes des années 1940 et des photos de la vie de cette époque pouvant être exposées toute la saison touristique (de juin à septembre), arbres à palabres (réalisation ou utilisation des arbres de la commune, réalisation de drapeaux, lectures de contes, panneau d'affichage, etc	2 000,00 €			
Copie de photos anciennes (portraits et bâtiments) à agrandir sur bâche pour extérieur	1 500,00 €			
Fournitures pour fleurs en papier, achats de drapeaux, fleurs naturelles (décoration des rues de TREVIERES)	3 000,00 €			
TOTAL	30 550,80 €	TOTAL	30 550,80 €	100,00%

Les préparatifs pour les décorations du bourg se poursuivent.

Un comité de pilotage inter-associatif s'est mis en place pour la restauration et se réunit régulièrement.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIERES, à l'unanimité, décide :

- **De valider le plan de financement tel que défini ci-dessus,**
- **D'autoriser Madame le Maire à solliciter l'aide financière auprès de la Région,**
- **D'accepter le devis de 5 968,80 € HT pour la diffusion d'un film en plein air (choix du film ultérieurement),**
- **Dit que les crédits nécessaires seront prévus au BP 2019 de la Commune.**

10. Point sur le lavoir

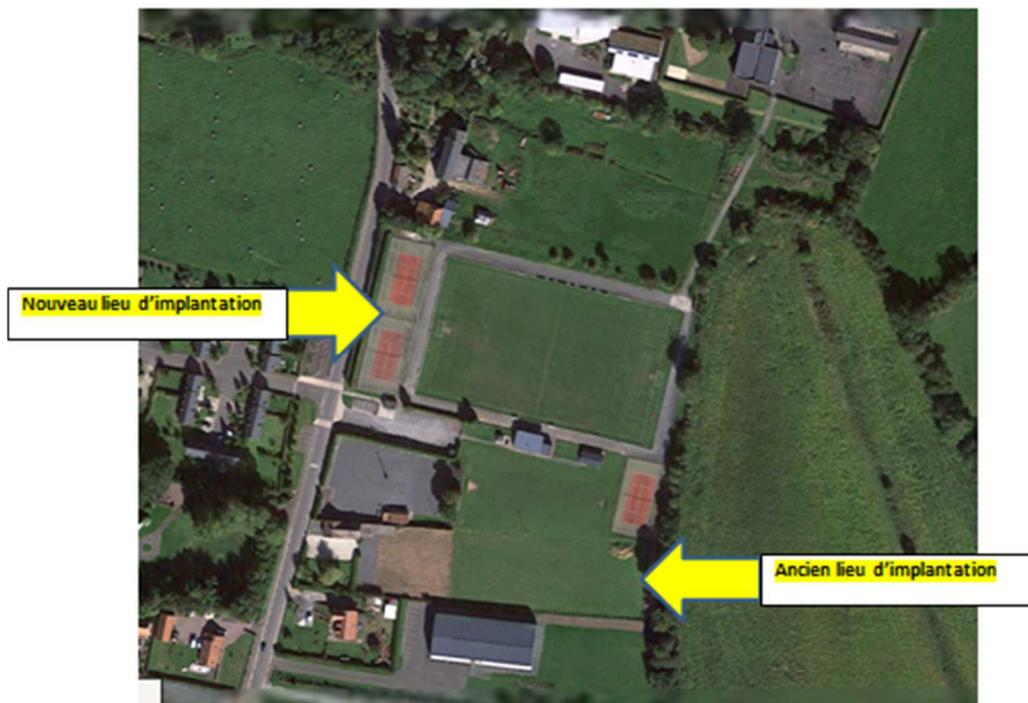
Le 04 avril dernier, les services de Calvados Ingénierie sont venus en mairie restituer leur étude concernant la mise en valeur du lavoir communal. Le diaporama présenté lors de cette réunion est diffusé aux conseillers municipaux.

11. Point sur le skate-park

Avant d'aborder ce point, Madame le Maire donne lecture du courrier envoyé par Monsieur BERTAUX suite à la dernière réunion du conseil municipal. Ce courrier revenait sur le projet de skate-park présenté le 08 mars 2019.

Dans un premier temps, le lieu d'implantation privilégié était l'espace situé près du terrain de tennis, à l'arrière du terrain d'entraînement.

Depuis, le local Ados a été consulté par le technicien Calvados Ingénierie et le technicien suggère de l'implanter près de la route (faisant remarquer la distance entre la route et le 1er site d'implantation). Ce scénario permettrait de remplacer les deux terrains de tennis existants, peu utilisés, par cet équipement de proximité.



En intégrant d'autres réalités, comme la prise en compte du jeune public féminin, il est proposé aujourd'hui la création d'un espace multi-activités, comprenant :

Sur la zone du 1er terrain de tennis :

- Un skatepark de petite dimension, aire de street si possible en béton (ou modulaire)
- Une aire de fitness et de street workout pour le public féminin (jeunes et actifs)
- De réaliser un kiosque couvert, avec une borne wifi + du mobilier (bancs poubelles)

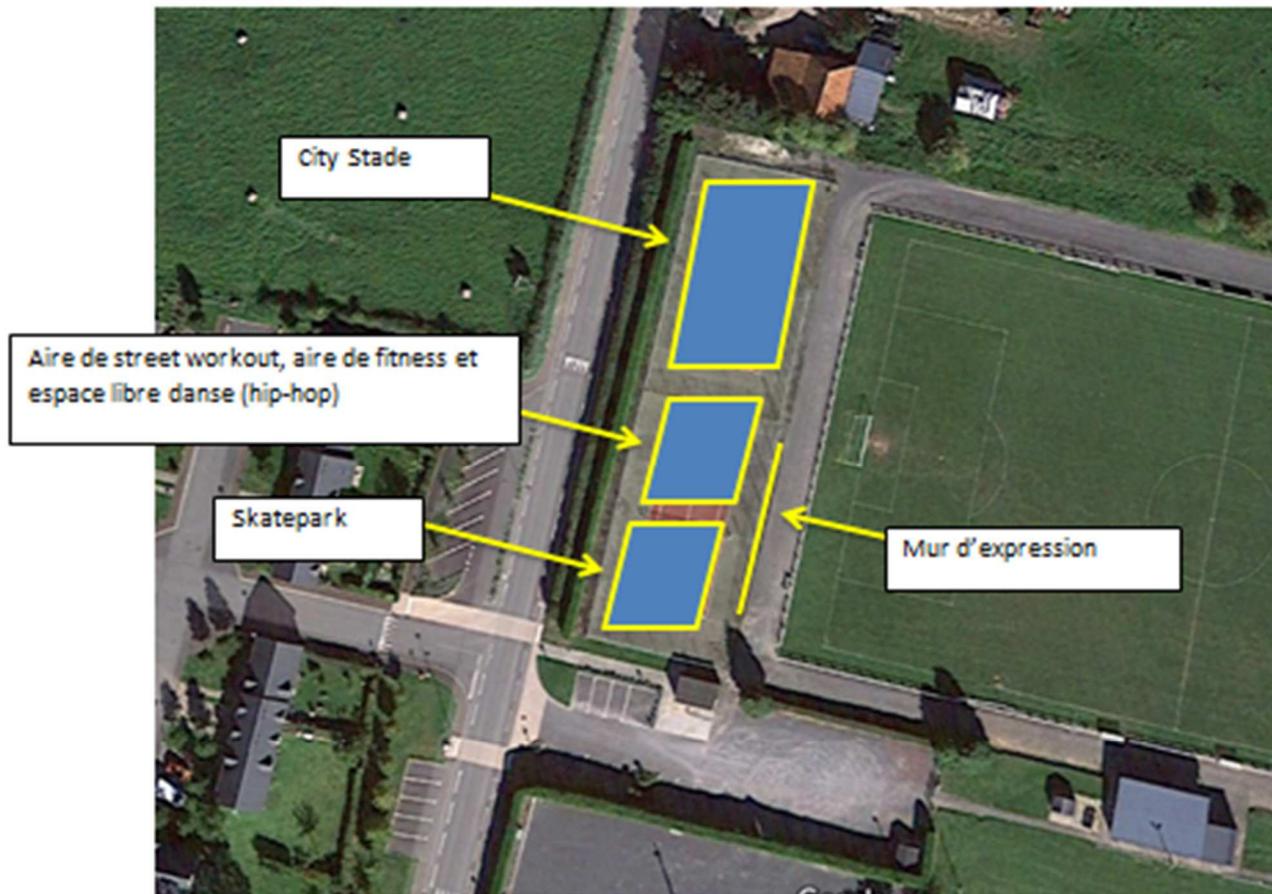
Sur la zone du second terrain de tennis :

- La réalisation d'un city stade

Par ailleurs,

- De déplacer le chalet de l'association de tennis à proximité du 3ème terrain
- De réaliser la réfection du terrain du 3ème terrain de tennis
- D'installer un pare-ballons sur la largeur du terrain d'entraînement (à l'arrière du but)

Plan d'implantation proposé :



L'ensemble de ces équipements devrait conduire à un projet d'environ 300 121,80 € HT

- Skatepark béton : 25m sur 10m x 300€ m2 = 75 000 € HT
- Aire de fitness et de streetwork out avec espace libre Hip Hop : 20 000 € HT
- Enrobé zone fitness : 10m x 15m : 10 000 € HT
- Enrobé city stade : 15 000 € HT
- Fourniture et pose d'un city stade : 35 000 € HT
- Réalisation d'un mur coté terrain de football : 5 000 €
- Pare ballons : 10 000 € HT
- Kiosque avec borne wifi : 15 000 € HT (hors wifi)
- Mobiliers (bancs, poubelles, râtelier à vélo, râtelier à trottinettes) : 5 000 € HT
- Réfection du 3ème terrain de tennis : 22 838 €
- La création d'un nouveau terrain de tennis est estimée à 50 000 € HT

DEPENSES prévisionnelles en € HT		RECETTES prévisionnelles	
Skate-park / City stade	200 000,00 €	LEADER – 16,66 %	50 000,00 €
Réfection du 3 ^{ème} terrain de tennis	22 838,00 €	CNDS – 20%	60 024,36 €
Création terrain de tennis	50 000,00 €	DETR – 20 %	60 024,36 €

Maitrise d'œuvre – 10 %	27 283,80 €	Fonds propres communaux – 43,34 %	130 073,08 €
TOTAL	300 121,80 €	TOTAL	300 121,80 €

Le CNDS, Centre National pour le Déploiement du Sport, pourrait nous aider financièrement. Il convient de déposer un dossier avant le 06 mai prochain.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIÈRES, à l'unanimité, décide :

- **De valider ce changement d'implantation avec l'accord du club de Tennis,**
- **De valider ce projet provisoire, sous réserve de l'attribution des subventions,**
- **De valider le plan de financement tel que détaillé dans le tableau ci-dessus,**
- **D'autoriser Madame le Maire à déposer des demandes de subventions auprès du LEADER, du CNDS, au titre de la DETR 2019 et tout autre partenaire susceptible d'accompagner ce projet,**
- **Dit que les crédits nécessaires seront prévus au BP 2020 de la Commune.**

12. Etude pour la sécurisation de l'entrée du bourg : lancement de consultations

Comme évoqué à plusieurs reprises lors de réunions concernant le plan global de déplacement et plus récemment, pour l'aménagement du lavoir, le passage des piétons n'est pas sécurisé au niveau du pont de la barre et plus précisément juste après le passage du pont : absence de trottoirs / espaces réservés aux piétons
Une étude pourrait être menée pour nous accompagner et nous conseiller sur les aménagements à prévoir sur cette entrée de bourg.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIÈRES, à l'unanimité, décide :

- **De prévoir une étude pour la sécurisation de l'entrée du bourg, rue du pont de la Barre, du panneau d'entrée le bourg au pont (option jusqu'au Carrefour du Cocci Market),**
- **De charger Madame le Maire de faire des demandes de devis auprès de cabinets d'étude.**

13. Choix des locataires du logement de la caserne

Les travaux du logement de la caserne sont presque terminés. Les candidats ont tous pu visiter le logement. Le loyer mensuel a été fixé à 350 € (DCM 2018-157 du 14/12/2018).

Synthèse des candidatures reçues :

Ordre d'arrivée de la candidature	Nombre de personnes	Revenus mensuels du foyer
1	2	2 800,00 €
2	1	1 400,00 €
3 (se sont désistés cette semaine)	2	2 300,00 €
4	1	1 087,00 €

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIÈRES, à l'unanimité, décide :

- **De retenir la candidature du 1^{er} couple s'étant présenté en Mairie.**

14. Devis pour acquisition d'un ossuaire

Afin de poursuivre l'aménagement du cimetière, la mise en place d'un ossuaire est envisagée. En effet, cet équipement sera nécessaire si les tombes non entretenues sont relevées.

Des devis ont été demandés auprès des Pompes Funèbres MOUCHEL :

Ossuaire 96 x 233 x 204 cm 1 604,17 € HT

Ossuaire 196 x 233 x 204 cm 2 225,00 € HT

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIÈRES, à la majorité (10 voix pour, 1 voix contre), décide :

- **D'accepter le devis de 2 225,00 € HT des Pompes Funèbres Mouchel pour l'aménagement du cimetière,**
- **D'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux,**
- **Dit que les crédits nécessaires seront prévus au BP 2019 de la Commune.**

15. Demandes de subventions

Des demandes de subventions sont arrivées en mairie :

- o Collège : voyage en Italie du 20 au 26/05/2019 – 11 enfants de TREVIÈRES – Coût par famille 290 €
- o ENER'GYM : demande subvention de fonctionnement 2019 : 100 €
- o La Lystrienne sportive : club de foot du Molay-Littry – 1 licencié habite à Trévières
- o Mme DERMILLY Nathalie : voyage scolaire de son fils (lycée Arcisse de Caumont) - Coût du voyage pour la famille : 156 €

- Institution Notre-Dame de Carentan : Voyage en Angleterre d'un élève habitant à Trévières
- APE des écoles de la Cambe : demande subvention de fonctionnement
- Croix Rouge Française – Unité Locale du Bessin au Virois : demande subvention de fonctionnement

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIÈRES, à l'unanimité, décide d'accorder :

- **Collège : voyage en Italie** du 20 au 26/05/2019 – 11 enfants de TREVIÈRES – Coût par famille 290 € : **30 € par enfant**
- **ENER'GYM** : demande subvention de fonctionnement 2019 : **100 €**
- **Mme DERMILLY Nathalie : voyage scolaire** de son fils (lycée Arcisse de Caumont) - Coût du voyage pour la famille : 156 € : **30 €**

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal de TREVIÈRES, à l'unanimité, décide de ne pas verser de subvention :

- à l'APE des écoles de la Cambe
- à la Croix Rouge Française – Unité Locale du Bessin au Virois

A la majorité (10 voix pour, 1 voix contre) :

- De ne pas verser de subvention à La Lystrienne sportive

A la majorité (5 voix pour, 5 abstentions, 1 voix contre) :

- Ne pas verser de subvention à l'institution Notre-Dame de Carentan

16. Questions diverses

- Adressage : création d'un comité de pilotage ? Tout le monde y est favorable. Les personnes suivantes se proposent pour constituer ce comité de pilotage : Alain BERTAUX, Erick JEANNE, François BLET Evelyne VAUTIER, Françoise DUSSET-SARTHE, Mireille DUFOUR. Les comptes-rendus des réunions de ce comité seront faits en réunion de conseil municipal.
- La Poste : échange de courriers avec la déléguée régionale, le député, la sénatrice suite aux nombreux problèmes de fermetures intempestives du bureau de Poste.
- Point sur la halle : le permis de construire modificatif est revenu positif, les appels d'offres sont en cours, compte-rendu de la lettre de l'avocat.
- Festival de la pomme 2019 : avis positif du comité leader et avancées (le projet sera présenté par Sophie Champaux lors d'une prochaine réunion du Conseil municipal).
- 75ème : décoration du bourg, logistique, restauration : demandes de bénévoles
- Questionnaire transport à établir à destination des habitants
- Compte rendu des visites des logements communaux : des travaux sont à prévoir dans certains logements (1 chaudière, 1 porte, des gouttières, des VMC)
- Bureau de vote élections européennes – dimanche 26/05/2019

08h00-11h20	11h20-14h40	14h40-18h00
Sandra LENAULT	Alain BERTAUX	Erick JEANNE
Mireille DUFOUR	Evelyne VAUTIER	François BLET
Aurélié HAUTEMANIERE	Jean-Louis MOUCHEL	Françoise DUSSET-SARTHE
Fabrice MIQUELOT	Christophe LE RILLE	

- Sandra LENAULT a été sollicitée par Monsieur RICHARD concernant les dégâts occasionnés par un agriculteur dans deux chemins ruraux entre Dungy et le Beau Moulin : quand la remise en état va-t-elle être effectuée ? des travaux de curage et de débarnage ont été demandés à la communauté de communes. La buse cassée va être remplacée.
- Alain BERTAUX : demande d'égagement de sapins près de chez Gérard CABASSET. Voir auprès de Calvados Habitat.

Quelques dates

- **Du 1er au 30/04/2019 : exposition à la Mairie « le rôle de la résistance pendant la bataille de Normandie »**
- **13/04/2019 à 20h30 : théâtre « Petit déjeuner compris » - salle culturelle**
- **20/04/2019 à 17h00 : Conférence à la salle culturelle « le rôle de la résistance pendant la bataille de Normandie »**
- **18/05 : marche « sur les pas de So » – réception salle des mariages – apéro-concert**
- **26/05/19 à 15h30 : troupe de l'Escarpin à la salle culturelle (prestation acceptée le 16/11/18 - DCM n° 2018-145)**
- **26/05/19 : ELECTIONS EUROPEENNES**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h20

La prochaine réunion est fixée au vendredi 03 mai 2019 à 20h30

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance :

45. Budget CAMPING : approbation du compte administratif 2018
46. Budget CAMPING : approbation du compte de gestion 2018

47. Budget CAMPING : durée des amortissements
48. Budget CAMPING : affectation du résultat
49. Budget CAMPING : vote du budget primitif 2019
50. Budget STATION-SERVICE : approbation du compte administratif 2018
51. Budget STATION-SERVICE : approbation du compte de gestion 2018
52. Budget STATION-SERVICE : durée des amortissements
53. Budget STATION-SERVICE : affectation du résultat
54. Budget STATION-SERVICE : vote du budget primitif 2019
55. Budget COMMUNE : Vote des taux d'imposition
56. Budget COMMUNE : approbation du compte administratif 2018
57. Budget COMMUNE : approbation du compte de gestion 2018
58. Budget COMMUNE : durée des amortissements
59. Budget COMMUNE : affectation du résultat
60. Budget COMMUNE : vote du budget primitif 2019
61. Avenant de prolongation au bail dérogatoire – cabinet de l'ostéopathe
62. Effacement des réseaux « rues Gloriette, Bretons et place de la Poissonnerie »
63. Convention de mise à disposition de l'aire des gens du voyage à la Communauté de Communes Isigny-Omaha Intercom
64. Convention de participation au financement de travaux sur le réseau d'eaux pluviales dans le cadre de l'aménagement du bourg
65. 75ème : budget prévisionnel pour demande de subvention auprès de la Région
66. Point sur le skate-park : implantation, plan de financement prévisionnel et demandes de subventions
67. Etude pour la sécurisation de l'entrée du bourg : lancement de consultations
68. Choix des locataires du logement de la caserne
69. Devis pour acquisition d'un ossuaire
70. Demandes de subventions